



# Échelle Un

## appel à candidatures session 2019

### soutien à la création et au développement d'agences d'architecture

1:1

# Créé par l'école d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée, le programme Échelle Un soutient les architectes dans la création et le développement de leur entreprise.

## Pour quel public ?

Échelle Un est conçu pour les architectes qui créent ou développent une jeune entreprise et pour ceux qui souhaitent reprennent une agence pré-existante. Le présent appel à candidatures s'adresse à des architectes dont le projet entrepreneurial est avancé (structure existante ou dont la création est imminente).

## Contenu de l'accompagnement

Échelle Un propose aux architectes un accompagnement de neuf mois qui comprend :

- des sessions de formation continue sur la gestion et le développement de l'entreprise d'architecture,
- des ateliers thématiques collectifs,
- des permanences de conseil individuelles,
- des rencontres avec des professionnels et des acteurs de la construction,
- un accès aux ressources de l'école (atelier maquettes, bibliothèque, reprographie, bases de données...).

## Critères de sélection

Quinze à vingt structures sont accompagnées chaque année. Les critères d'évaluation des candidatures porteront notamment sur la cohérence du projet d'entreprise et la motivation des candidats. Il n'y a pas de limite d'âge. Une attention particulière sera portée aux candidatures féminines.

## Frais d'inscription

Les frais d'inscription au dispositif s'élèvent à 300 euros par structure auxquels s'ajoutent 100 euros par personne supplémentaire.

## Inscription

Pour télécharger le dossier d'inscription, rendez-vous sur le site du dispositif [www.echelleun.archi](http://www.echelleun.archi)

## Date limite de candidature : le 8 janvier 2019.

Les jurys de sélection auront lieu la semaine du 21 janvier 2019.

## Contact

[claire.minart@marnelavallee.archi.fr](mailto:claire.minart@marnelavallee.archi.fr)